

Portage de repas

Bénéficiaire du service de portage de repas permet de contribuer au maintien à domicile, tout en continuant à s'alimenter sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Ce service proposé par le CIAS du Grand Périgueux permet de bénéficier de repas équilibrés toute l'année et de prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

Quelles sont les conditions pour bénéficier du portage de repas

Ce service s'adresse aux personnes de + de 60 ans.

Il n'y a pas de condition d'âge pour les personnes handicapées, malades ou convalescentes habitant la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Quelles sont les modalités ?

- › Un contrat est établi entre le bénéficiaire et le CIAS du Grand Périgueux.
- › La durée du contrat est de 1 mois minimum.
- › Les bénéficiaires s'inscrivent en fonction de leur besoin.



A titre exceptionnel, des réajustements des commandes seront possibles : le prestataire pourra être sollicité pour la modification de la commande, suppression de repas ou au contraire la fourniture de repas supplémentaires. Toutes modifications dans les commandes seront communiquées au plus tard 8 jours avant le jour de livraison.

Où peuvent être livrés les repas à domicile ?

- › Tournée CHATEAU/AGONAC : communes desservies : Château l'Evêque, Agonac, Mensignac, La Chapelle Gonaguet, Annesse et Beaulieu, Marsac sur l'Isle.
- › Tournée BIM GRIS : communes desservies : Boulazac Isle Manoire1, Bassillac et Auberoche, Coulounieix Chamiers.
- › Tournée BIM BLANC : communes desservies : Boulazac Isle Manoire2, St Pierre de Chignac, Sanilhac1, Saint Geyrac, La Douze, St Crépin d'Auberoche.
- › Tournée VERGT : communes desservies : Manzac sur Vern, Eglise Neuve de Vergt, Sanilhac2, Vergt, Val de Louyre et Caudeau, Lacropte, Salon de Vergt, Creyssensac et Pissot, Chalagnac, St Michel de Villadeix, Grun Bordas, Bourrou, Veyrines de Vergt, Fouleix, Saint Maime de Pereyrol, Saint Paul de Serre.

Pour s'inscrire, contactez le CIAS du Grand Périgueux : Pascale LONGO responsable du service portage de repas
<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/seniors/portage-de-repas?>

pas

portagerepas2.cias@grandperigueux.fr 05 33 09 50 02 ou 05 53 54 76 70

Quels sont les fournisseurs de repas ?

Il s'agit de Scolarest et AFAC 24



Des questions sur les coûts ? Pascale Longo, responsable du service portage de repas : 05 53 54 76 70 ou 05 33 09 50 02 portagerepas2.cias@grandperigueux.fr

Structure



SOCIAL

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

📍 Espace Aliénor, 255 rue Martha DESRUMAUX
24000 Périgueux

🕒 Périgueux : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vergt : 40 route du Salon : mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h
Boulazac Isle Manoire, mairie de Saint-Laurent : mercredi après-midi de 13h30 à 17h

📞 [05 53 54 76 70](tel:0553547670)

✉ [Courriel](#)

📍 ITINÉRAIRE ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.189527,0.704550](https://www.google.com/maps/dir//45.189527,0.704550))



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT